

Rapport de jury de concours ITRF

Nom du président du jury : Olivier SEBERT

Nom de l'établissement organisateur : Université Paris Dauphine

Intitulé du concours : externe, adjoint technique Ppal 2e cl "opérateur d'exploitation et de fabrication"

BAP F

Emploi type : adjoint technique, opérateur(trice) d'exploitation (F5C42)

Session 2020

Nombre de poste(s) offert(s)

- 1 poste sur le rectorat de Paris, 1 établissement affectataire, rectorat de Paris – Chancellerie des Université de Paris.

Nombre d'inscription sur l'application WebITRF

- 19 inscriptions dont 1 désistement avant l'épreuve écrite.

Nombre de dossiers reçus :

- 6 dossiers ont été reçus par l'établissement organisateur.

Nombre de poste(s) offert(s)

- 1 poste sur le rectorat de Paris 1 établissement affectataire, rectorat de Paris – Chancellerie des Université de Paris.

Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite

- 3 candidats étaient présents à l'épreuve écrite, 2 femmes et 1 homme.

Le jury

Composé de 4 membres + 1 suppléant :

- Président M. Olivier Sebert
- Un expert n'appartenant pas au Rectorat de Paris
- Un membre appartenant à l'établissement affectataire
- Un membre n'appartenant pas au rectorat de Paris
- Un membre suppléant appartenant à l'établissement organisateur

Le jury était composé de personnes expérimentées que ce soit comme membre de jury, expert ou comme responsable de service reprographie et/ou chargée de communication.

Observations générales

La crise sanitaire liée au covid19 a rendu nécessaire des adaptations de la session 2020 pour assurer la continuité des recrutements.

Elles concernent pour les concours externes :

- La date d'appréciation des conditions d'admission à concourir
- La simplification des règles de composition des jurys
- La simplification des modalités de déroulement des épreuves

Pour la session 2020 sur ce concours externe organisé par l'Université Paris Dauphine, une seule épreuve écrite s'est tenue et ce conformément aux directives renseignées dans le guide relatif aux adaptations de la session 2020 dans le cadre de la crise sanitaire née de l'épidémie de Covid-19 transmis par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

L'épreuve écrite :

Epreuve écrite : le président du jury et l'expert étaient présents.

L'épreuve écrite s'est tenue le 03 juillet 2020 de 10h30 à 12h30.

Aucun incident n'a eu lieu lors de la rédaction des candidats et aucunes copies blanches n'ont été rendues.

Phase d'admissibilité

Admissibilité : tous les membres du jury étaient présents.

L'évaluation des candidats s'est réalisée selon un barème sur 60 avec des points précis attribués à chaque question. Le résultat était ensuite divisé par 3 afin que le jury puisse rendre une note sur 20.

Les membres du jury cherchaient à connaître :

- le niveau de connaissance de l'ensemble des matériels utilisés au sein d'un atelier ; (Matériel de production et de façonnage)
- de déterminer les compétences techniques ;
- des aptitudes en matière de développement durable ;
- des notions sur la sécurité de leur environnement de travail ;

Et cela en lien avec le poste mis au recrutement.

Dans l'ensemble, et après analyse des copies rendues, celles-ci montraient un réel manque de connaissance du métier que doit posséder un agent pour exercer les fonctions d'opérateur (trice) d'exploitation et de fabrication.

Résultats

Rectorat de Paris

Établissement affectataire, Rectorat de Paris – Chancellerie des Universités de Paris.

- **Liste principale 0 lauréat**

Observations complémentaires

Les membres du jury constatent que les candidats ayant présentés ce concours, arrivent sans aucune préparation. Ils regrettent le niveau déplorable des candidats et restent inquiets pour les recrutements à venir.